



Résolution de la Commission exécutive fédérale réunie le 12 mars 2025

Ensemble, organisons un printemps des luttes, pour faire obstacle aux politiques régressives du gouvernement contre l'ensemble de nos droits

La CEF a débattu de l'actualité : marche à la guerre que voudrait nous imposer Macron en appelant l'ensemble des citoyennes et citoyens et plus particulièrement des salarié-es à la responsabilité ! Nous ne pouvons que réaffirmer notre ferme opposition à la guerre, à toutes les guerres, dont on sait pertinemment qu'elles sont faites exclusivement pour le plus grand profit des industriels, des marchands de canon, au détriment des peuples, des services publics, de l'ensemble de nos revendications.

La mauvaise musique, que l'on entend en boucle dans les médias et dans la bouche des politiciens « va-t'en guerre », consiste à nous convaincre que nos revendications sociales devraient être mises de côté, au profit d'une « union sacrée » derrière un prétendu intérêt national supérieur.

Nous ne pouvons que le réaffirmer : l'intérêt national, c'est de renforcer les services publics, d'investir massivement dans les services publics territoriaux, de la santé, de l'éducation. Si l'argent existe pour fabriquer des armes, il peut donc exister pour répondre aux immenses besoins de la population, c'est-à-dire de nos usager-ères. Cela passe par le recrutement, la formation de fonctionnaires territoriales et territoriaux qui sont les meilleur-es spécialistes de la réponse aux besoins des usager-ères.

Dans ce contexte, la Fédération appelle l'ensemble de ses syndicats à se saisir des dates de mobilisations à venir, qui toutes convergent dans la même direction : là où cela se décide.

- Le 20 mars, à l'appel des organisations de retraité-es, nous sommes appelé-es à nous mobiliser et à manifester pour la défense de nos retraites, du régime général, des régimes particuliers, de notre CNRACL. Nous y réaffirmerons nos revendications (départ à 60 ans à taux plein, avec départs anticipés pour les catégories actives et insalubres, abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne).
- Le 21 et le 22 mars, dans le cadre de la « journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale », nous sommes invité-es à participer à plusieurs initiatives. Le 21, réunions, débats et rassemblements sont d'ores et déjà programmés. Le 22 la CGT, la FSU, Solidaires, la LDH, ATTAC, le MRAP avec plusieurs dizaines d'associations et organisations appellent à manifester dans toute la France pour l'égalité des droits, contre le racisme et contre toutes les discriminations. Dans nos débats nous avons décidé d'affirmer, dans cette journée, notre combat sans concession contre les idées et les politiques d'extrême droite, contre les mesures racistes et de ségrégation prises par Macron-Bayrou-Retailleau, mais aussi pour la paix et contre la guerre, qui porte en elle la division entre les peuples, et les discours guerriers qui alimentent la xénophobie.
- Le 1^{er} avril, la Fédération appelle les personnels des services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, de l'aide à domicile, c'est-à-dire les agent-es qui exercent au plus près des populations en difficulté à se mobiliser par la grève, pour exprimer leur refus de l'effondrement financier et des moyens humains de leurs secteurs professionnels.

../..

● L'intersyndicale Fonction publique, réunie le 10 mars a proposé une mobilisation le 3 avril. Pour notre fédération, cette mobilisation doit revêtir la forme d'une grève et être préparée avec la même dynamique que celle du 5 décembre. Les territoriales et territoriaux (fonctionnaires et contractuels) sont en colère : le droit de se soigner est violemment remis en cause. Le gouvernement a décidé de nous voler 10% de nos traitements et salaires en cas d'arrêt maladie après avoir décidé de nous imposer la retraite à 64 ans. Cette journée sera donc l'occasion de réaffirmer – par la grève – notre rejet de ces contre-réformes, aussi bien que de la loi dite de Transformation de la fonction publique qui continue ses ravages et d'affirmer nos revendications, aussi bien locales que nationales.

➤ **Plusieurs dates pour un même objectif : affirmer, défendre nos revendications, mobiliser pour faire reculer le gouvernement.**

➤ **Plusieurs dates pour permettre à l'ensemble de nos collègues de participer à au moins une mobilisation, de pouvoir s'exprimer, revendiquer, débattre et décider.**

➤ **Plusieurs dates pour travailler à la place des territoriales et territoriaux (fonctionnaires et contractuels) et des agent-es et salarié-es de notre champ fédéral, dans la contre-offensive générale nécessaire pour stopper cette politique de régression sociale sans précédent contre l'ensemble de nos droits !**

La Fédération CGT des services publics posera des préavis sur l'ensemble de ces dates, et invite ses syndicats et leurs CSD à poser leurs propres préavis (fondés sur des revendications locales) pour renforcer le débat avec les collègues et affirmer le lien entre nos revendications locales et nationales.

La Fédération CGT des services publics prépare les Etats Généraux des Services Publics Territoriaux, structurés par la construction de cahiers d'expression et de revendications à mettre à la disposition des syndiqué-es et des agent-es. Dans ce cadre, nous établirons le lien entre nos revendications et les besoins des usager-ères, entre nos revendications et la qualité des services publics. L'ensemble des dates de mobilisation pourront nous permettre d'en commencer la rédaction.

Adoptée à l'unanimité.



Fédération CGT des Services publics, 263 rue de Paris - Case 547 93515 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 55 82 88 20 mail : fdsp@cgt.fr Site : www.cgtservicespublics.fr
Facebook : <https://www.facebook.com/cgtservicespublics/>